

SOS Village d'Enfants Algérie

Signataire d'une Convention relative à la construction et à l'exploitation de Villages d'Enfants SOS en Algérie, signée en 1985 avec le Ministère du Travail et de la Protection Sociale et d'un avenant signé en mai 2005 avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Nationale de la République Algérienne Démocratique et Populaire, SOS-Kinderdorf International intervient au profit des Enfants privés de famille ou en grande difficulté en Algérie.

Le Ministère, par la signature de cet avenant, a reconnu et accepté le Modèle d'accueil et de Prise en Charge des Enfants développé par SOS-Kinderdorf International ainsi que la profession de Mère SOS. Suite à l'avenant, un bureau du Représentant SOS-Kinderdorf International a été ouvert.

Notre objectif :

Accueillir les Enfants privés de famille, ou en difficulté, au sein même du Village de DRARIA, les recevoir, leur donner un Foyer affectif dans ce qui est leur Maison. Leur assurer une saine Éducation et une bonne Scolarité. Les accompagner jusqu'à leur autonomie, pour un VRAI PROJET DE VIE, dans un environnement familial à long terme, à travers 3 étapes Pédagogiques:

- La Maison Familiale, de 0 à 15 ans.
- L'Appartement Encadré, de 15 à 20 ans.
- L'Appartement Indépendant, de 20 ans à l'insertion sociale.

De plus, nous apportons notre soutien aux communautés locales grâce à des structures éducatives, médicales et sociales, des Programmes de Renforcement de la Famille et d'aide d'urgence.